



NOM :
Prénom :
Niveau de classe :

Pour une meilleure organisation de la cantine, **tous les élèves seront considérés comme externes les deux premières semaines de la rentrée du lundi 3 au vendredi 14 septembre 2018, et tant que le carnet de liaison ne sera pas correctement renseigné.** Dans le cas où vous souhaiteriez que votre enfant soit demi-pensionnaire dès la rentrée, merci de retourner impérativement ce coupon dûment rempli le lundi 3 septembre 2018 quel que soit l'emploi du temps de votre enfant.

- mardi 4 septembre (demi-pensionnaire)
- jeudi 6 septembre (demi-pensionnaire)
- vendredi 7 septembre (demi-pensionnaire)
- lundi 10 septembre (demi-pensionnaire)
- mardi 11 septembre (demi-pensionnaire)
- jeudi 13 septembre (demi-pensionnaire)
- vendredi 14 septembre (demi-pensionnaire)

Fait à le

Signature du responsable légal :

✂.....

Objet : Mise à disposition de casiers à livres.

Chers Parents,

Le nombre de casiers étant nettement inférieur au nombre d'élèves du collège, il a été décidé de les proposer prioritairement aux demi-pensionnaires (DP4 puis DP3, DP2, DP1)* et de partager le casier. Les demandes des élèves externes ne seront satisfaites qu'en dernier recours.

Merci de conseiller à vos enfants d'utiliser le casier pour éviter tout problème de vol ou de détérioration de matériel.

En raison d'un grand nombre de casiers non vidés, et dont les cadenas n'ont pas été enlevés conformément à la circulaire donnée en fin d'année, il vous est dorénavant demandé une participation de 1,50 € par élève (en espèces).

Les attributions de casiers se feront **uniquement** à la vie scolaire à partir du 10 septembre, une information sera donnée aux élèves le jour de la rentrée administrative.

Muriel NOGIER
Cadre d'Education Collège.

*DP4 : demi-pensionnaire 4 jours
DP3 : demi-pensionnaire 3 jours...